

**Extrait du registre des délibérations  
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 7 novembre 2023

**N° VA\_DEL2023\_149**

**Objet : Dénomination place François Mitterrand quartier de l'hôtel de ville**

L'an deux mille vingt-trois, le 07 novembre à 18h45, le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Lahanissa MADI, ayant donné pouvoir à Sylvain ESTAGER, Florence COLIN, ayant donné pouvoir à Valérie QUESNE, Patrice CARLIER, ayant donné pouvoir à Dominique FURNE, Charlene MARTIN, ayant donné pouvoir à Vincent BALEDENT, Dominique GUERIN étant absent.

Le parking situé au pied du Forum des sciences François Mitterrand sur la parcelle cadastrée section NH n° 389 est communément appelé parking de l'hôtel de ville.

Afin de clarifier la situation et d'éviter toute confusion, il est proposé de dénommer ledit parking « place François Mitterrand ».

**Après avis de la Commission n°2 Travaux, aménagement, logement, urbanisme, environnement, VNR, environnement, développement durable, agenda 21, foncier du vendredi 13 octobre 2023, Il est proposé aux membres du conseil d'adopter cette proposition.**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.**

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,  
Antoine MARSZALEK

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le vendredi 10 novembre 2023 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20231107-198716-DE-1-1  
Date AR Préfecture : mercredi 8 novembre 2023

Département :  
NORD  
  
Commune :  
VILLENEUVE D ASCQ

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL  
-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré  
par le centre des impôts foncier suivant :  
SDIF NORD PTGC LILLE  
CENTRE FINANCES PUBLIQUES 22  
RUE LAVOISIER 59466  
59466 LOMME CEDEX  
tél. -fax

Section : NH  
Feuille : 000 NH 01

Échelle d'origine : 1/1000  
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 04/10/2023  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC50  
©2022 Direction Générale des Finances  
Publiques

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

